

VIS, GOUJONS ET ECROUS - LUBRIFICATION

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. EXPRESSION SUR DOCUMENTS	1
3. UTILISATION DES LUBRIFIANTS	1
4. PRODUITS DE LUBRIFICATION	2
4.1. LUBRIFIANTS SECS	2
4.2. NATURE DU LUBRIFIANT	2
4.3. APPLICATION DU LUBRIFIANT	2
4.4. RECOMMANDATION	3
5. CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES	3
5.1. NON ALTÉRATION DES REVÊTEMENTS	3
5.2. TENUE AU VIEILLISSEMENT	3
5.3. TENUE À LA CHALEUR ET AU FROID	3
5.4. REPÉRAGE PAR COLORATION	3
6. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	4
6.1. HISTORIQUE	4
6.2. DOCUMENTS CITÉS	4
6.3. EQUIVALENT À :	4
6.4. CONFORME À :	4
6.5. MOTS CLEFS	4

1.OBJET

La présente norme définit les caractéristiques et conditions d'application des produits de lubrification pour éléments de fixation filetés.

L'aptitude au frottement qui résulte de l'utilisation du lubrifiant est quant à elle définie et vérifiée sur l'élément de fixation concerné, selon norme C10 0055.

2.EXPRESSION SUR DOCUMENTS

La lubrification est un moyen parmi d'autres de mieux maîtriser le frottement dans les assemblages vissés et de ce fait son emploi n'est jamais directement imposé sur les documents de définition.

Seule l'aptitude au frottement, d'un ou plusieurs éléments de l'assemblage, doit être spécifiée, conformément à la norme C10 0055.

3.UTILISATION DES LUBRIFIANTS

Lorsqu'une lubrification est effectivement appliquée sur un élément de fixation fileté, la nature, les caractéristiques et la mise en oeuvre de cette lubrification doivent être conformes aux indications de la présente norme.

4.PRODUITS DE LUBRIFICATION

La lubrification doit faire partie intégrante de l'élément de fixation fileté, au même titre que le revêtement. Pour cette raison et sauf spécification contraire, seuls les lubrifiants secs sont autorisés.

4.1.LUBRIFIANTS SECS

Les lubrifiants secs se présentent sous deux formes principales.

4.1.1.LUBRIFIANTS SOLIDES

Les particules de lubrifiant solide sont dispersées dans un liant organique polymérisable à température ambiante ou à chaud (résine).

Exemples :

Bisulfure de Molybdène (MOS_2)
Polytétrafluoroéthylène (PTFE)
Graphite

4.1.2.LUBRIFIANTS CIREUX

Exemple :

Cire de polyéthylène ou de silicone, séchée après application sous forme de solution dans de l'eau ou du solvant.

4.2.NATURE DU LUBRIFIANT

Tous les lubrifiants doivent être conformes aux règlements d'Hygiène et de Sécurité en vigueur. En particulier, lorsqu'un lubrifiant "SEC" est déposé par un Fournisseur sur un élément fileté, ce dernier est tenu d'en déclarer la présence et la nature aux Services concernés du Groupe. Une fiche HSP peut être exigée (norme B70 0150).

4.3.APPLICATION DU LUBRIFIANT

Lorsqu'un lubrifiant "SEC" est déposé par un Fournisseur, ce dernier doit pouvoir garantir la mise en oeuvre du produit permettant d'assurer une qualité constante de l'élément ainsi traité. Cette opération qui s'intègre dans la gamme de fabrication doit être rendue officielle par un document spécifique qui rentre dans la procédure AQF chez l'applicateur concerné.

Ce document Fournisseur doit préciser en particulier :

- La Nature des produits utilisés.
- La Concentration des bains.
- Le Contrôle d'évolution et de maintien de la concentration.
- La Durée d'efficacité :
 - critères,
 - fréquence de changement.
- La Température et le brassage des bains.
- Les Conditions de séchage (avec ou sans centrifugation).
- Le Contrôle de conformité aux différentes caractéristiques.